

Syndicat National de la Police Grand-Ducale Luxembourg a.s.b.l.



- affilié au Syndicat Professionnel de la Force Publique
- affilié à la C.G.F.P.
- affilié à l'EuroCOP
- R.C.S. Luxembourg F988

Aux organes de presse

Adresse retour :

Secrétariat du SNPGL
L-2957 Luxembourg

Luxembourg, le 28 août 2020

Communiqué de presse

Objet : Le SNPGL revendique le reclassement de tous les membres du groupe de traitement C1 vers le groupe de traitement B1

La récente mise en œuvre de deux arrêts de la Cour administrative de janvier 2019 (n° du rôle 41761C et 41762C), par lesquels une décision du Ministre de la Sécurité intérieure en matière d'avancement en traitement a été annulée et renvoyée auprès du même ministre pour persécution en cause, a suscité une énorme vague de frustration auprès d'une bonne partie des concernés.

En effet, suite à ces jugements, la liste d'ancienneté, qui n'a été établie qu'au 1^{er} août 2018 dans le cadre de la réforme de la Police grand-ducale, a dû être remaniée de fond en comble. Si ce remaniement profite à un certain nombre de fonctionnaires, d'autres en sont gravement lésés dans leurs droits et leurs perspectives de carrière.

Ce matin, une délégation des fonctionnaires lésés s'est concertée à ce sujet avec des représentants de la CGFP et du SNPGL. Sachant que ces fonctionnaires ne sont pas à l'origine des problèmes concrets et réels, il est inconcevable qu'ils doivent en subir les conséquences. Tous comptes faits, il appert qu'il n'y a qu'une seule voie d'issue qui puisse à la fois dénouer la situation et éviter de créer d'autres cas de rigueur.

Le SNPGL revendique donc, à nouveau, que tous les membres actuels du groupe de traitement C1 soient reclassés au groupe de traitement B1. Tous les représentants syndicaux, parfaitement conscients des problèmes statutaires au sein de la Police grand-ducale qui ne cessent de diminuer, ont assuré leur fort soutien aux concernés dans leur combat et la recherche de solutions justes et équitables. Dans cet ordre d'idées, une réunion sera demandée dans les plus brefs délais auprès du nouveau ministre de tutelle afin de le confronter avec la proposition de solution.

Une résolution rapide de ces problèmes ne sera sans doute pas défavorable à l'effort de recrutement prévu pour les années à venir au sein de la Police grand-ducale.

Le Conseil d'administration

Siège social : 19, rue Auguste Lumière
L-1950 Luxembourg

Tél : 24440-4278
Internet : www.snpgl.lu E-mail : snpgl@snpgl.lu
CCPL: IBAN LU63 1111 1910 4754 0000